

# Les échos des réserves

**Alors que les subventions dédiées à la biodiversité en Suisse sont menacées et que la politique semble mettre des priorités ailleurs que dans la conservation de la nature, l'engagement des bénévoles pour les travaux d'entretien des réserves est plus que jamais indispensable. En 2025 ce sont plus de 500 heures qui ont été consacrées bénévolement et activement à l'entretien de nos réserves naturelles. Les actions concrètes que nous réalisons chaque année sont tangibles, nous observons ou mesurons directement leurs effets. Dans un monde où le numérique prend de plus en plus de place et nous échappe, la motivation et le plaisir sont visibles lorsqu'il faut ramasser le foin fauché ou couper les petits arbres qui poussent dans les prairies et contribuer concrètement au maintien de notre biodiversité.**

## Nouveaux étangs à l'Étaple

Dans la réserve de l'Étaple au Val-de-Ruz, deux nouveaux étangs ont été créés en automne 2025. Cette mesure, soutenue par la confédération, a été complétée par l'élimination du système de drainages dans la réserve afin de renforcer le caractère humide de la prairie. Par chance, la réserve de l'Étaple se situe en fin d'un réseau de drainage et il a été possible de reconstruire un collecteur hors réserve, afin de rediriger l'eau drainée dans les surfaces agricoles voisines. Après analyse du site, il a été décidé que le premier étang d'une surface d'environ 100m<sup>2</sup> soit bâché (bâche EPDM). Le deuxième, plus petit et plus proche de la nappe accompagnatrice du ruisseau des Bottes, a été simplement creusé sans installer d'étanchéité (étang de nappe phréatique). Les deux étangs ont pu rapidement se remplir, grâce aux généreuses précipitations pour l'un et à la nappe pour l'autre. En complément, des structures (bois et pierre) ont été mises en place, offrant des habitats terrestres aux amphibiens. Le projet a fait l'objet d'une demande de permis de construire.

## Néophytes la lutte continue

Chaque année, un effort important est engagé pour lutter contre les néophytes envahissantes qui posent problèmes dans les réserves naturelles de Pro Natura. Les zones de présence des espèces sont maintenant bien identifiées et l'arrachage peut s'organiser. La complexité de la lutte réside dans le fait que les plantes (rhizomes ou graines spécifiquement) doivent être arrachées au complet et éliminées via les déchets incinérables. Cela représente 200kg de matière sèche éliminée par année environ.

## Fermeture partielle et temporaire de la carafe au Creux du Van

La problématique de la dégradation des prairies sèches en bordure du cirque du Creux du Van due au piétinement est bien connue. Parallèlement aux mesures prises

par les cantons de Vaud et de Neuchâtel concernant le «Haut Plateau du Creux du Van», nous avons décidé de fermer partiellement et temporairement l'accès à la zone que nous gérons. Ainsi, après de longues réflexions, la carafe (partie sud-est du cirque) a été fermée à l'aide d'une petite barrière (piquet + cordes). Un panneau a été installé pour que la mesure soit comprise du public. Un relevé de l'état initial de la flore a été réalisé. La carafe restera clôturée pendant 2 ans, un état des lieux doit être fait en 2027 pour définir comment la mesure sera adaptée par la suite.

## Saisir les opportunités de créer des nouvelles réserves

En 2025, plusieurs personnes ont pris contact avec nous pour connaître notre intérêt à acquérir ou recevoir de nouvelles



Photo: Yan Matthey

La scheuchzérie  
(*Scheuchzeria palustris*),  
star des gouilles  
de hauts-marais



Photo Antonin Jaquet

**Creux du Van**  
Une barrière limite l'accès à la carafe, un panneau donne des explications sur la mesure mise en place en 2025

parcelles de terrains sur le canton. Chaque demande est une opportunité potentielle de renforcer la protection d'une espèce, d'un milieu ou encore contribuer à l'installation d'une infrastructure écologique fonctionnelle. Sur la base de ces critères et en pesant également les coûts d'entretien ou de régénération, mais aussi les risques, nous décidons de créer ou non une nouvelle réserve naturelle. Ainsi les démarches pour la création de trois nouvelles réserves naturelles ont été engagées cette année. Une au Val-de-Ruz, une au Val-de-Travers et une dernière dans la vallée des Ponts-de-Martel. Elles n'ont pas encore tout à fait abouti à l'heure où ces lignes sont écrites, mais sont en bonne voie.

Les projets engagés n'aboutissent pas toujours. Un gros projet avait été commencé en 2022. Nous avions été contactés par le propriétaire de plusieurs parcelles à la Roche aux Cros dans la vallée de la Sagne. Un long processus avait alors été entamé pour convaincre tous les acteurs concernés, obtenir les autorisations de la commission foncière agricole, trouver les fonds suffisants, etc. Début 2025, nous étions prêts pour signer, mais une opposition à la construction d'un rural dans la vallée est venue tout changer. Finalement, l'agriculteur est revenu sur ses engagements et a fait valoir son droit de préemption. Le projet a donc été annulé.

### Une étape importante pour la tourbière du Maix Rochat

En 2019, nous avons eu la possibilité d'acheter le bâtiment au Maix Petremand 1 à la Brévine. L'achat était motivé par la nécessité de le démolir pour pouvoir

atteindre les objectifs à long terme, au niveau de la régénération et de protection de la tourbière du Maix-Rochat qui lui est adjacente. Afin de laisser au propriétaire le temps de se retourner et de quitter les lieux dans de bonnes conditions, le projet de démolition a été planifié avec un délai. C'est cette année 2025, que le démantèlement a été mené après l'obtention du permis de démolition. Un très gros chantier qui a nécessité une planification minutieuse et une bonne collaboration et communication avec tous les acteurs concernés. Une importante part des matériaux a pu être valorisée dans un projet de rénovation voisin, alors que l'autre partie a été triée et éliminée en décharge. La zone laissée nue sera végétalisée au printemps 2026. A terme, le terrain sera remis à une exploitation agricole voisine.

### Exploitation du bois à la Brévine, des défis importants

Nous gérons une grande forêt de 125 ha au fond de la Vallée de La Brévine. Un des derniers coins du canton où il était possible d'observer le grand coq de bruyère (*Tetrao urogallus*) il y a un peu plus de 10 ans. Si le grand coq a aujourd'hui complètement disparu de ces forêts, des mesures actives se sont maintenues pour la gélinotte des bois (*Tetrastes bonasia*), sa cousine, qui est également une espèce dite parapluie. Les mesures qui leur sont favorables le sont aussi pour un grand cortège d'espèces forestières. La gélinotte est très dépendante de la gestion sylvicole. Elle apprécie les forêts richement structurées tant au niveau des espèces que des strates (sous-bois diversifié, zones buissonnantes,

fourrés perchis et futaie). Dans cette forêt, le choix a été fait de conserver l'exploitation du bois pour maintenir l'habitat favorable à la gélinotte. Les coupes ramènent de la lumière aux espèces héliophyles (qui ont besoin de lumière) favorables à la gélinotte. Parallèlement, certaines zones ont été inscrites en îlot de sénescence (> 10% de la forêt) et de nombreux arbres habitats ont été identifiés et laissés sur place. Dans ces forêts très humides, l'exploitation est un vrai défi. La coupe doit se faire hors période sensible pour la faune (dès le 1er septembre et avant l'hiver), lorsque les conditions et les sols sont parfois détrem-pés et peu portants (à l'époque l'exploitation se faisait sur sol gelé, l'hiver). De nombreuses solutions ont été étudiées pour sortir le bois mais leur réalisation n'a pas été possible. Le débardage par des chevaux avec les soldats du train de l'armée suisse a même été envisagé, mais en raison de la faible portance des sols, cela a été abandonné. Au final, la combinaison de plusieurs machines et le pré-débardage avec de petits engins sont restés les meilleures solutions. Les plus gros tracteurs utilisent ainsi uniquement les gros layons (pistes pour sortir le bois) selon une planification fine de la desserte. Cette année 16,87 ha ont été concernés par la coupe et près de 700m<sup>3</sup> ont été sortis de la forêt.

### Projets marais

Cette année, un important changement a eu lieu dans la gestion des marais, puisqu'Yvan Matthey a pris sa retraite et est remplacé par Arnaud Vallat depuis le mois de juin. Une transition graduelle a permis à Arnaud d'accompagner Yvan sur les différents projets marais menés en 2024 afin de le familiariser avec les différentes techniques employées par la section pour la renaturation des tourbières et surtout de comprendre les enjeux liés aux marais, autant dans notre canton qu'ailleurs en Suisse. Car ceux-ci sont nombreux, comme le rappelle une récente étude de l'institut fédéral de recherches sur la forêt, la neige et le paysage (WSL) sur le suivi des effets de la protection des biotopes d'importance nationale, entre 2017 et 2023. La tendance suisse de ces

sept dernières années, dans les hauts et bas-marais, indique toujours une diminution de la qualité écologique ainsi qu'une perte de surface, essentiellement à cause de l'assèchement des marais. Il est donc plus que jamais urgent de mettre en place des mesures visant à améliorer leur situation hydrologique, comme cela a été fait jusqu'à maintenant dans les vallées de la Brévine et des Ponts-de-Martel. Il reste du travail pour neutraliser les drains et fossés qui perturbent encore l'équilibre hydrique des marais neuchâtelois. Outre les mesures de renaturation, la mise en place de zones tampon permet d'améliorer la qualité écologique des marais en limitant l'impact agricole des drainages et épandages, et en favorisant la petite faune par une fauche unique en automne. Des contrats spécifiques de gestion durable sont conclus avec les agriculteurs afin de concilier agriculture et promotion de la biodiversité. Ces dispositions peuvent être atteintes aussi par des échanges de terrains, soit de gré à gré, soit au travers de syndicats d'amélioration foncière. Le travail s'annonce donc varié et riche en défis !

En 2025, un projet de récréation de gouilles de hauts-marais a été mené dans la vallée de la Brévine. Ces habitats sont les plus emblématiques des tourbières puisqu'ils abritent des espèces caractéristiques tant animales comme la Cordulie arctique (*Somatochlora arctica*) ou végétales comme la Scheuchzérie des marais (*Scheuchzeria palustris*). Ces gouilles tendent à se refermer avec l'assèchement

des marais et un fort déclin de ces deux espèces a été constaté dans plusieurs tourbières ces dix dernières années.

Plusieurs autres projets sont en cours de planification pour les années à venir, toujours en collaboration étroite avec le Service de la faune des Forêts et de la Nature du Canton de Neuchâtel.

*Antonin Jaquet,*  
*responsable des réserves*  
*et Arnaud Vallat,*  
*chargé des projets marais*



Photo Antonin Jaquet

L'arrachage des solidages  
(ici *Solidago gigantea*) doit se faire avec  
le rhizome bien visible sur la photo



Photo Pro Natura

**Le crapaud commun  
(Bufo Bufo)  
se plaît  
dans les étangs**